

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 45458 B1** (51) Cl. internationale : **B60P 3/08**

(43) Date de publication :  
**31.03.2023**

---

(21) N° Dépôt :  
**45458**

(22) Date de Dépôt :  
**20.06.2017**

(30) Données de Priorité :  
**23.06.2016 ES 201630854**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/ES2017/070447 20.06.2017**

(71) Demandeur(s) :  
**EFITRANS GLOBAL LOGISTIC, S.L., Plaza Princesa, 7-9 1° Izquierda 36202 Vigo, Pontevedra (ES)**

(72) Inventeur(s) :  
**SOUSA VAZQUEZ, Jose Alfonso**

(74) Mandataire :  
**ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**  
**(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP17749743.5**

---

(54) Titre : **PLATE-FORME DE TRANSPORT**

(57) Abrégé : Plate-forme de transport comprenant un mécanisme élévateur où sont montées deux poutres longitudinales (5 et 6) positionnées à la même hauteur, entre lesquelles est montée au moins une structure plate basculante (8), constituée d'un cadre télescopique formé de deux rebords en forme de U (16) dont les branches latérales (17) sont alignées et reliées télescopiquement.

## REVENDEICATIONS

1.- Plate-forme de transport comprenant au moins deux poutres longitudinales supérieures (5 et 6) disposées au même niveau ou hauteur, montées sur un mécanisme élévateur, et une pluralité de structures planes basculantes (8) montées entre les deux poutres longitudinales (5 et 6) de même niveau, au moyen d'arbres de rotation (9) alignés en section transversale, et chacune des structures (8) sont reliées aux poutres au moyen d'un actionneur (10) apte à régler et à fixer l'inclinaison des structures planes, la plate-forme de transport étant caractérisée par des chariots (25) disposés sur les poutres longitudinales (5, 6) dans lesquels sont montés les arbres (9) pour déplacer les structures planes basculantes (8) le long des poutres longitudinales (5, 6).

2.- Plate-forme de transport selon la revendication 1, caractérisée par un mécanisme élévateur pourvu de colonnes élévatrices verticales (7) constituées de broches verticales qui peuvent tourner sur elles-mêmes, dans chacune desquelles est monté au moins un élément fileté (11), chaque poutre longitudinale étant montée entre au moins deux éléments filetés des broches formant les colonnes élévatrices (7) du même côté de la plate-forme.

3.- Plate-forme selon la revendication 1, caractérisée par au moins deux structures planes basculantes (8) montées entre les poutres longitudinales (5 et 6) d'un même niveau.

4.- Plate-forme selon la revendication 1, caractérisée par des structures planes basculantes constituées d'un cadre télescopique, dans une direction parallèle aux poutres longitudinales, comportant deux rebords en U (16) ayant ses branches latérales (17) alignées et reliées au moyen d'un mécanisme télescopique de liaison et pourvues de cavités (20) pour la réception ajustée des roues des véhicules à transporter.

5.- Plate-forme selon la revendication 4, caractérisée par le fait que les cavités (20) pour la réception ajustée des roues des véhicules à transporter sont munies d'au moins une barre de position réglable (21).

## 2 French translation of the claims

- 6.- Plate-forme selon la revendication 4, caractérisée par le fait que le mécanisme de liaison télescopique comprend, de chaque côté, un profilé tubulaire (18) traversé par les branches latérales alignées (17) des structures planes basculantes (8), et un actionneur (19) ; le profilé tubulaire étant monté sur
- 5 les poutres longitudinales (5-6) par l'intermédiaire de l'arbre de rotation (9), et l'actionneur (19) reliant les branches latérales (17) au profilé tubulaire (18).
- 7.- Plate-forme selon la revendication 1, caractérisée par des arbres de rotation (9) et une extrémité de l'actionneur (10) montés sur les chariots (25), les chariots étant reliés à un actionneur (26) pour leur déplacement le long des poutres.
- 10 8.- Plate-forme selon les revendications précédentes, caractérisée par les poutres longitudinales (5 et 6) pourvues de passages horizontaux intermédiaires (23) alignés dans les deux poutres, les arbres de rotation (9) de section transversale étant montés entre deux des passages alignés au moyen desquels les structures planes sont montées dans les poutres.
- 15 9.- Plate-forme selon les revendications précédentes, caractérisée par le fait qu'entre les structures planes (8) et les poutres (5 et 6) il y a un arc (12) disposé pour limiter l'angle de basculement maximal des structures planes.
- 10- Plate-forme selon les revendications précédentes, caractérisée par le fait qu'elle comprend deux poutres longitudinales supérieures (5 et 6) reliées au
- 20 moyen d'au moins quatre éléments filetés (11) dans le mécanisme élévateur, munies de broches en colonnes (7), et deux autres poutres longitudinales inférieures (5' et 6') reliées au moyen d'au moins quatre autres éléments filetés (11) montés dans les broches formant un deuxième ensemble de colonnes (7''), indépendant des colonnes (7).
- 25 11- Plate-forme selon les revendications précédentes, caractérisée par le mécanisme élévateur muni de broches formant des colonnes (7-7'') entre lesquelles sont montées des poutres longitudinales de même niveau en étant actionnées de manière synchronisée.

## 3 French translation of the claims

12.- Plate-forme selon la revendication 11, caractérisée par les colonnes intermédiaires (7') positionnées de part et d'autre de la plate-forme dans des positions non-opposées.

5 13.- Plate-forme, selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée par l'arbre de rotation (9) disposé à proximité du milieu de la structure plane basculante (8).